



**COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
EXTRAORDINAIRE DU
VENDREDI 2 SEPTEMBRE 2016**

L'an deux mil seize, le deux septembre 2016 à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de CHANOS-CURSON, convoqué en session extraordinaire, s'est réuni en séance publique, salle du Conseil Municipal en Mairie, sous la présidence de **Madame Nicole MUCCHIELLI, 1^{ère} Maire-Adjointe** puis de **Monsieur Serge BLACHE, Maire**, à partir de 20 heures 45.

Date de convocation du Conseil Municipal : 29/08/2016

Date d'affichage : 29/08/2016

Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 15

Étaient présents : Serge BLACHE à partir de 20 heures 45, Nicole MUCCHIELLI, Bruno BOITEUX, Isabelle FREICHE, Michel FRAISSE, Jacques PRADELLE, Bruno GRAS-TACHON, Stéphane FOURNIER, Blandine AZE et Sandrine GUIMBAUD.

Étaient absents et représentés : Pascal BAUDE par Michel FRAISSE, Anaïs CHARDON par Nicole MUCCHIELLI, Karine BEAUGIRAUD par Sandrine GUIMBAUD.

Étaient absents excusés : Juliette GOMEZ et Benoît MOREL.

Jacques PRADELLE a été désigné secrétaire de séance.

Le nombre de votants est de 12 puis passe à 13 à partir de 20 heures 45

Madame Nicole MUCCHIELLI 1^{ère} Maire-Adjointe ouvre la séance, en excusant Monsieur Le Maire qui doit arriver avec un peu de retard. S'agissant d'une réunion extraordinaire le procès-verbal et les délibérations de la précédente séance seront lus et approuvés lors de la prochaine réunion ordinaire du Conseil Municipal prévue le 19 septembre 2016.

L'ordre du jour appelle les points suivants :

I – AFFAIRES SOUMISES A DELIBERATION

I.1 Approbation de la modification du P.E.D.T. 2016-2019

Madame La Première Adjointe donne la parole à Madame Isabelle FREICHE, Maire-Adjointe, qui a suivi ce dossier avec Monsieur Le Maire.

Madame FREICHE retrace les différentes étapes ayant conduit à la proposition de modification du P.E.D.T. 2016/2019.

Puis, Monsieur le Maire arrive à 20 heures 45. Il présente ses excuses pour son retard.

Le Conseil Municipal appelé à délibérer, par onze voix pour et deux contre des membres présents et représentés :

- Approuve le nouveau projet de PEDT 2016/2019
- Autorise Monsieur le Maire à signer le PEDT et tous documents afférents à ce dossier.

I.2 Convention avec l'association Familles Rurales des Collines de l'Hermitage pour les activités périscolaires

Le Conseil Municipal appelé à délibérer, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- Approuve le projet de convention entre l'Association Familles Rurales et la Commune de CHANOS CURSON pour la mise en place des temps d'activités périscolaires à compter du 1^{er} septembre 2016 pour l'année 2016/2017 et ce pour une durée d'un an.
- Autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention.
- Charge Monsieur Le Maire d'engager toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de la présente décision.

**Prochaine réunion du Conseil Municipal :
LUNDI 19 SEPTEMBRE 2016 A 20 heures 30.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 55.

Vu par nous,

Le 5 Septembre 2016,

Nicole MUCCHIELLI,
1^{ère} Maire Adjointe.

Serge BLACHE,
Maire de CHANOS-CURSON.

